

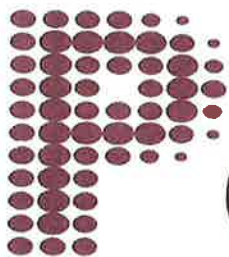
Plateforme route de Chambles



Assainissement Miribel



Assainissement Le Bourg et La Baleze



érigoureux

PANORAMA

• www.perigneux.fr •

N° 265 NOVEMBRE 2020

Tarification cantine et garderie périscolaire

Le conseil décide de maintenir les mêmes tarifs jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021 :

Pour mémoire : - Repas enfant 3,30 €

- Repas adulte 7,00 €

- Ticket garderie ½ h 1,25 €

- Ticket garderie 1h 2,50 €

Rapport d'activité de Loire Forez Agglomération et Syndicat des eaux

Le conseil municipal n'émet aucun commentaire sur les rapports de Loire Forez et du syndicat des eaux.

Subventions aux associations et organismes

Le conseil municipal vote les subventions accordées aux associations et organismes qui en ont fait la demande en fournissant leur bilan financier et le compte rendu de leur dernière assemblée générale.

Modification des effectifs

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager les démarches pour réorganiser le service administratif de la Mairie.

Acquisition et ventes de parcelles

Le conseil valide l'acquisition d'une parcelle à Miribel en vue de l'implantation d'une bâche à incendie ainsi que la vente d'une parcelle à Fétilleux et une autre à Fressonnet.

Projet d'alignement des clôtures en bord des voies communales et des chemins ruraux

Après constat par la commission voirie réunie le 18 juillet 2020, de nombreuses clôtures sont souvent trop proches du bord des voies. Elles ne permettent pas une circulation correcte et gênent le déneigement, le faucardage ainsi que la création de fossés pour l'écoulement des eaux pluviales.

Le conseil municipal a décidé de mettre une largeur minimale pour l'installation de tout type de clôture sur l'ensemble de la commune :

- une distance **minimale** de 3 mètres de l'axe pour toutes les voies communales,
- une distance **minimale** de 2,50 mètres de l'axe pour tous les chemins ruraux.

Conseil Municipal du 9 novembre 2020

Chantiers éducatifs pour l'été 2021

Le conseil décide de continuer pour l'été 2021 les chantiers éducatifs pour l'emploi de 4 jeunes à raison de 40 heures de travail chacun (soit 160 heures) encadrés par les services techniques de la commune. L'appel aux candidatures sera fait au premier trimestre 2021.

Transfert de parcelles situées au lieu-dit « Fressonnet » du domaine privé de la commune dans le domaine public de la commune

Conventions de déneigement

Le conseil valide les trois conventions de déneigement signées avec :

- Entreprise DUPLAIN TP,
- GAEC de La Mure,
- GAEC des Monts du Soir.

Le tarif horaire de cette prestation est fixé à 65 € HT de l'heure.

Pour information, les employés communaux assurent également ce service au bourg et aux abords des bâtiments communaux.

Projet de l'agrandissement de l'E.R.A. : choix des entreprises

Intitulé des lots	Entreprises retenues	Montant HT
Lot 1 – Démolition – Maçonnerie	FONTIMPE	109 293.18
Lot 2 – Etanchéité	SOPREMA	17 918.77
Lot 3 – Façade	BOUTIN	14 320.10
Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	SERODON	14 587.00
Lot 5 – Menuiseries intérieures	GENEVRIER	15 585.03
Lot 6 – Plafond – Plâtrerie – Peinture	FOREZ DECOR	25 773.90
Lot 7 – Chape - carrelage	DI CESARE	15 996.08
Lot 8 – Plomberie – Chauffage – VMC	NEEL FRAISSES	22 849.00
Lot 9 – Electricité courants forts et faibles	SAS TECH ELEC	18 391.12
	Total HT	255 014.18
	TVA 20 %	51 002.84
	Montant Total TTC	306 017.02

Tarifs Cimetière

	CONCESSIONS <i>Cimetière 1 et 2</i>		CAVEAUX <i>Cimetière 1, 2 et 3</i>		COLUMBARIUM <i>Cimetière 3</i>
	2 m ²	4 m ²	2,5 m ²	5 m ²	<i>chaque case peut contenir 2 urnes de 22 cm de diam.</i>
15 ans	100 €	200 €			150 €
30 ans	175 €	350 €	275 €	550 €	300 €
50 ans			650 €	1 300 €	

Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées)

Suite au renouvellement des membres du conseil municipal, la commune de Périgneux désigne comme déléguée titulaire Mme Monique MONTET adjointe et comme déléguée suppléante Mme Josiane CALLET conseillère municipale pour représenter la commune auprès de la MARPA de St Maurice en Gourgois.

Régularisation d'emprise de chemins ruraux

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager les démarches pour régulariser les emprises de voies sur des propriétés privées entre Dicles et Létivant.

Carton plein : la Rue des (im) possibles à Périgueux

Cela fait presque un an que notre association Carton Plein est arrivée dans la commune pour organiser une manifestation artistique quelque peu chamboulée par ce virus. Nous avons eu la chance d'être accueillis par un village plus dynamique qu'il n'y paraît et c'est avec un petit pincement au cœur que nous achevons notre passage. Après plusieurs rebondissements, nous voilà contraints d'annuler l'événement de «la Rue des Possibles», prévu les 16 et 17 octobre 2020. Nous souhaitons pour l'occasion vous faire voyager dans les espaces cachés du bourg de Périgueux afin d'en dévoiler les secrets bien gardés et partager avec vous les témoignages et les idées collectées. Nous le ferons quand même mais autrement cette fois-ci ! Surveillez bien vos boîtes aux lettres...

Panorama de fin d'année

Afin de préparer le panorama de fin d'année, les associations peuvent nous faire parvenir des photos (avec légende) concernant les activités de 2020 (même si elles ont été bien réduites) à l'adresse mail : contact@perigueux.com. Merci

Les Vœux du Maire

Malheureusement cette année et au vu des conditions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'aura pas lieu.

Passation de pouvoirs aux Sapeurs Pompiers

Après 42 années de service à la tête de la caserne de Périgueux, Jean Paul Montet a cédé la place à son adjoint Marc Berthet au cours d'une cérémonie non ouverte au public (COVID oblige). Les habitants de Périgueux le remercient pour son dévouement et souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions au nouveau Chef de Corps.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches (permis de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, inscription sur les listes électorales...). Inscription sur le site « mon.service-public.fr ».

Fermeture Mairie et Poste

Pour la période de Noël, la Mairie ainsi que l'agence postale seront fermées du :
- Jeudi 24 au dimanche 27 décembre 2020
- Jeudi 31 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Objets trouvés !!!

Plusieurs objets trouvés ont été rapportés en Mairie : 1 trousseau de clés, 1 clé de voiture, 1 montre... Tous ces objets sont disponibles à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouvertures.

ADMR de Usson en Forez

L'association locale ADMR de Usson en Forez (dont dépend Périgueux) est à la recherche de bénévoles de tous horizons, toutes compétences (comptables, cuisiniers, garagistes ou tout simplement accompagnateurs...) de quelques heures à quelques jours par mois. S'adresser à : msusson@fede42.admr.org

Retrait du droit de Prémption sur le terrain Meynard

En date du 11 août 2020, le conseil municipal avait souhaité que Monsieur le Maire exerce son droit de préemption sur le terrain Meynard situé au Bourg afin d'organiser la mise en valeur de ce tènement. Suite à des complications administratives, il a été convenu de retirer la demande.

Association des donneurs de sang bénévoles PERIGNEUX-LURIECQ

La prochaine collecte mobile aura lieu le vendredi 11 décembre 2020 de 16h à 19 h à la salle de l'ERA. Si le confinement est toujours en vigueur, prévoir votre attestation et cocher la case : «**Pour l'assistance aux personnes vulnérables**».

Pensez à vous inscrire sur RESADON pour choisir votre horaire ! Bien sûr tout sera organisé dans le respect des gestes barrières. Port du masque obligatoire.

Vous pouvez vous rendre en collecte, sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 15 derniers jours. Les dons de sang sont nécessaires, restez mobilisés !

Association des Parents d'Elèves

L'APE organise actuellement une vente de masques en tissu pour enfants et pour adultes. Les masques sont confectionnés par la créatrice Audrey ROCHA (atelier Salamanca à St Bonnet le Château) selon la norme AFNOR. Vous êtes nombreux à avoir déjà participé à cette action et nous vous en remercions chaleureusement.

Pour celles et ceux qui souhaitent plus d'informations vous pouvez nous contacter par courriel : apeperigueux@gmail.com ou par téléphone au 06 77 19 60 68 Florence Chavallard présidente de l'APE de Périgueux.

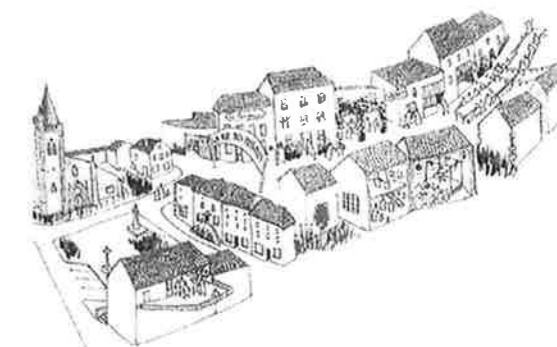
Bibliothèque Municipale

A partir du 1^{er} novembre la bibliothèque ouvrira les dimanches de 10h à 11h30 et les mardis et vendredis (en période scolaire) 16h30 – 18h.

Le Sourire du Têtard

Objectif : COLLECTIF !

Suite au projet de La Rue des Possibles (finalement annulé à cause du Covid) coordonné par Carton Plein avec la Municipalité, les associations, et les habitants de Périgueux, l'association **Le Sourire du Têtard** souhaite mener une réflexion et des actions autour du fleurissement de notre commune. Aussi, nous aimerions rassembler toutes les personnes intéressées pour **créer un collectif** autour de ce projet. Si vous souhaitez être informé d'une réunion à venir (dès que les conditions sanitaires le permettront), nous faire parvenir des idées, des envies, merci de nous transmettre vos coordonnées : soit par mail à l'adresse suivante : lesouriredutetard@gmail.com, soit par téléphone aux numéros suivants : 06 80 45 36 59 (Aurélien Talbotier) ou au 06 88 16 95 76 (Isabelle Fresson). Au plaisir de se rencontrer et de se rassembler autour d'un projet commun.



L'Union musicale

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'association l'Union musicale est contrainte d'annuler son concert de Noël.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Nous travaillons depuis 2015 sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 45 communes de l'ancienne communauté d'agglomération Loire Forez. La phase d'élaboration des différents éléments constitutifs de ce futur document d'urbanisme (zonage, règlement, etc.), menée en collaboration étroite avec les communes concernées, arrive à son terme.

Après arrêt du projet, une phase administrative au cours de laquelle les partenaires institutionnels garants du respect des cadres nationaux (services de l'Etat, syndicat du schéma de cohérence territoriale, commission départementale de préservation des espaces naturels, chambres consulaires agricoles et forestiers, autorité régionale de santé, etc.), seront également consultés pour avis au 1er trimestre 2021.

Ensuite, une phase d'enquête publique sera lancée. Les habitants pourront alors prendre connaissance du projet arrêté et faire part de leurs éventuelles remarques. A l'issue de ce processus, le document final sera approuvé en conseil communautaire avant d'être exécutoire en 2022.

Pour tout savoir sur le PLUi, rendez-vous sur www.pluiloireforez.fr

Prenez un bol d'air au col de la Loge !

En toute saison, le col de la Loge vous accueille et propose de nombreuses activités à pratiquer en famille : ski de fond, raquettes à neige, chiens de traîneaux, randonnées pédestres et VTT, location de VTT électriques (sur réservation). Quel que soit le temps, il y a toujours des choses à découvrir sur place ! La station offre également une aire de jeux pour les enfants. Ils peuvent s'amuser sur les murs d'escalade, un pont suspendu, des filets de grimpe, la balançoire et une mini-tyrolienne.

Les monts du Forez offrent également de belles activités à découvrir comme la course d'orientation à Usson-en-Forez et Montarcher, la via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière ou de nombreux itinéraires de randonnées. A l'échelle du massif, un espace de pratique de trail offre une quinzaine de parcours pour tous les niveaux. Pour les amateurs de ski de piste, la station de Chalmazel vous accueille aussi dès que l'enneigement est suffisant.

Plus d'informations : www.station-coldelaloge.fr et www.loireforez.com

Une aide pour les commerçants et artisans du territoire

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'Etat accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives.

Le montant total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000 € HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur www.loireforez.fr

Travaux de modernisation des locaux, acquisition d'équipements professionnels ou encore rénovation des vitrines : tous ces projets peuvent faire l'objet d'une subvention du FISAC. Les dépenses éligibles incluent également la mise en place d'outils numériques (site internet, mailing, etc.) ainsi que les aménagements de sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité. Les artisans de production peuvent également bénéficier de ce dispositif d'aide.

Des aides pour rénover les logements

Loire Forez souhaite développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc.).

Dans ce cadre, elle accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subventions, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Au centre de télétravail REZO à Luriecq (route de Saint-Bonnet) : le 4^e vendredi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue Gonyon) : le 2^e jeudi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Attention, du fait de la crise sanitaire, les personnes sans rendez-vous préalable ne pourront être accueillies. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – habitat.loireforez@soliha-loire.fr

Enfouissement des déchets

Loire Forez agglomération procède à la collecte des déchets d'un côté et le traitement et la valorisation de l'autre.

S'agissant du traitement, on peut distinguer le tri et l'enfouissement. Le tri, comme le compostage d'ailleurs, est la partie vertueuse de la gestion des déchets, permettant leur valorisation. L'enfouissement a, quant à lui, un coût très élevé pour la collectivité. Il faut savoir que Loire Forez agglomération et indirectement l'utilisateur sont taxés sur cet enfouissement par le biais de la TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes.

L'augmentation vertigineuse de la TGAP souhaitée par le Gouvernement, va nous obliger à agir de manière ambitieuse pour baisser les tonnages de déchets produits. C'est tout l'enjeu de ce mandat et notre ambition est d'atteindre, en 2025, 500 kg/an/habitant, soit une réduction de 80 kg/an/habitant (- 15 %).

Offres d'emplois

Un classeur répertoriant des offres d'emplois est consultable en mairie .

Biodiversité

Périgneux est l'une des 27 communes étudiée par Loire Forez Agglomération. Elle a la plus grande diversité d'espèces (oiseaux, papillons, amphibiens...). La plupart de ces espèces sont menacées par la disparition des mares ou des prairies naturelles (humides et sèches).

LFA se propose d'organiser des événements autour de la biodiversité dans la commune sous forme de mini conférences, sorties et animations nature...

Mariage

Sarah MARQUET et Ludovic MASSARD, la Gare, le 26 septembre 2020

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Nécrologie

ROBIN Jeannine, née PRUDHOMME, La Mûre, décédée le 15 octobre 2020 à l'âge de 94 ans.

JANISSON Marguerite, née MALLARD, Nus, décédée le 17 octobre 2020 à l'âge de 86 ans.

AYEL Baptiste, Trémolin, décédé le 20 octobre 2020 à l'âge de 86 ans.

DEGACHE Roland, Marieux, décédé le 29 octobre 2020 à l'âge de 76 ans.

LAFONT Eugène, Conord, décédé le 31 octobre 2020 à l'âge de 58 ans.

DEMEURE Marcel, le Bourg, décédé le 9 novembre à l'âge de 90 ans.

REGNY Marinette, née BERINCHY, le Bourg, décédée le 12 novembre 2020 à l'âge de 83 ans.

BECHARD Robert, Marieux, décédé le 14 novembre 2020 à l'âge de 86 ans.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles



Mairie

150 route de St Marcellin
42380 PERIGNEUX
Tél. 04 77 30 72 55
Fax 04 77 30 75 57
Email : contact@perigneux.com
www.perigneux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Mairie et Agence postale*
le guichet POSTE ferme quinze minutes avant la Mairie

- Lundi	14 h à 18 h
- Mardi	8 h à 12 h
- Jeudi	8 h à 12 h
- Vendredi	8 h à 12 h
- Samedi	8h30 à 12h

Loire FOREZ

